

COVID-19



INFORMATION

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

● ÉDITO ●



Face à la crise, des actions fortes menées par le Département

Depuis le début du mois de mars, nous avons dû **faire face, ensemble, à une crise sanitaire exceptionnelle**. L'action de tous a été nécessaire : les collectivités locales ont été particulièrement actives aux côtés de l'Etat pour soutenir les professionnels de santé en première ligne et l'ensemble de nos concitoyens touchés par cette crise du covid-19.

Le 11 mai dernier a pris fin la période de confinement instaurée par l'Etat durant la pandémie. J'espère que vous et vos proches allez bien, et que, tout en continuant de respecter les gestes barrière, vous pouvez rendre visite à tous ceux qui vous ont manqué.

Je souhaite **saluer la mobilisation des services départementaux** tout au long de ces dernières semaines. **Des actions fortes ont été menées** dont nous pouvons collectivement être fiers.

- Des agents des routes se sont engagés aux côtés des Restos du cœur pour assurer la livraison des denrées alimentaires dans les lieux de

distribution du territoire.

- Les agents de la Maison de l'enfance tout comme ceux des Maisons du Département et les assistants familiaux ont pris soin des enfants qui nous sont confiés ou en difficulté chez eux. Les collègues de la Maison de l'Autonomie sont toujours restés disponibles pour faire avancer les droits des usagers.
- Deux filières économiques importantes du territoire, l'horticulture et le tourisme, ont été soutenues par des décisions politiques fortes et une mise en œuvre par les services au plus près des attentes de terrain.
- Nos directions de l'éducation et des systèmes d'information se sont mobilisées pour prêter 500 ordinateurs à des familles en difficulté et assurer ainsi la continuité pédagogique auprès de leur enfant.
- Notre cellule de gestion de crise s'est attachée, jour après jour, à multiplier les contacts pour obtenir et fournir des équipements aux services d'aide à domicile, aux pompiers, et même au CHRO. Des collègues couturières se sont mobilisées pour prendre le tablier et vous coudre un masque pour la reprise du travail. Avec l'ensemble des conseillers départementaux, nous avons décidé de faire parvenir un masque à chaque Loirétain pour contribuer à la protection du territoire et de ses habitants, masques qu'il a fallu acheter dans un contexte d'offre et de demande extrêmement tendu. Cette opération arrive à son terme : l'ensemble des 325 communes aura ainsi été couvert d'ici la fin de semaine prochaine.
- Les services du Département ont accepté, à la demande de Monsieur le Préfet, de prendre le relai de l'Armée qui acheminait jusque-là les équipements de protection aux Ehpad, foyers et ESMS. C'est une lourde logistique à mettre en œuvre, mais encore une fois effectuée dans le cadre de la solidarité nationale.
- Enfin, un projet de soutien aux petites entreprises mis en œuvre à travers les EPCI devrait être voté ce vendredi par la Commission Permanente.

Je tiens également à **souligner l'engagement des conseillers départementaux à mes côtés pour mener à bien ces actions** durant cette période de crise. Comme vous le constatez, **les instances décisionnelles du Conseil départemental reprennent leur cours normal**, que ce soit à distance ou en présentiel. Dans les communes également, de nouveaux maires viennent d'être élus ou le seront d'ici demain, pour d'autres un peu plus tard le 28 juin.

S'il s'agit aujourd'hui du **dernier numéro de la « Lettre d'information du Conseil départemental - Covid 19 »**, soyez assurés que le Département reste toujours à vos côtés dans la conduite de vos projets communaux, **fidèle à ses valeurs de simplicité et de proximité.**

Marc GAUDET

Président du Conseil départemental

● MOBILISATION DU DÉPARTEMENT ●



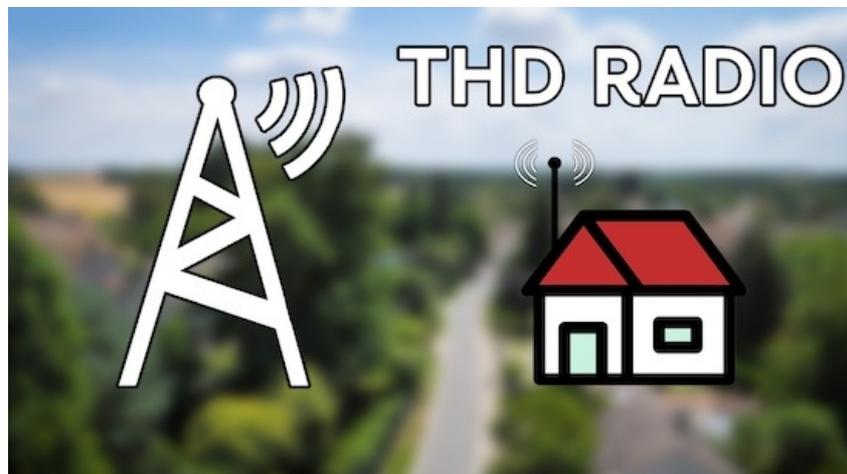
Suivez en temps réel la livraison des masques dans les communes du Loiret

Dans les circonstances liées à la crise sanitaire, et afin d'**assurer la sécurité**

de chaque Loirétain lors du déconfinement, le Département du Loiret a commandé la fabrication de **680 000 masques de protection en tissu, soit un par habitant**. Réception, préparation et livraison, vous pouvez désormais vous informer sur les communes livrées et celles à venir, grâce à **une carte interactive** lancée par la collectivité.

[Découvrir la carte sur loiret.fr](#)

● C'EST PRATIQUE ●



Les frais d'accès au Très Haut Débit (THD) radio offerts pour toute souscription du 1er juin au 31 juillet 2020

Afin d'apporter un coup de pouce aux foyers et entreprises dans cette phase de reprise d'activité parfois compliquée et afin de permettre un accès plus facile au bon haut débit grâce à la technologie THD RADIO partout où cette technologie a été déployé (voir liste ci-après), l'opérateur WE ACCESS, partenaire du Département du Loiret sur ce dispositif a décidé **d'offrir les frais d'accès au service (d'une valeur de 59 €) pour toute souscription du 1er juin au 31 juillet 2020**. Pour bénéficier de ces conditions exceptionnelles, **contacter WE ACCESS au 09.70.26.14.00**.

Liste des communes sur lesquelles le service est commercialisé à date :

AMILLY, AUDEVILLE, AUTRY-LE-CHATEL, BAZOCHES-LES-GALLERANDES, BEAUGENCY, BOISSEAUX, CESARVILLE-DOSSAINVILLE, CHAINGY, CHARSONVILLE, CHAUSSY, CHUELLES, CONFLANS-SUR-LOING, CORTRAT, COUDRAY, COULLONS, DAMPIERRE-EN-BURLY, DESMONTS, EPIEDS-EN-BEAUCE, ESCRENNES, GEMIGNY, GERMIGNY-DES-PRES, IZY, JOUY-EN-PITHIVERAIS, LA BUSSIERE, LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN, LA SELLE-EN-HERMOY, LAILLY-EN-VAL, MAINVILLIERS, MONTCRESSON, MORMANT-SUR-VERNISSON, NIBELLE, OISON, PITHIVIERS-LE-VIEIL, ROZIERES-EN-BEAUCE, SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, SAINT-HILAIRE-SUR-PUISEAUX, SAINT-MAURICE-SUR-AVEYRON, SAINT-SIGISMOND, SOLTERRE, ST-HILAIRE-SUR-PUISEAUX, SURY-AUX-BOIS, TAVERS, TRIGUERES, VILLEREAU, VILLORCEAU, VITRY-AUX-LOGES.

● PATRIMOINE ●



Châteaux et musées du Département : visitez en toute sécurité !

Depuis le 20 mai, **les sites départementaux culturels du Loiret sont ouverts**. Visitez les châteaux de Chameroles et Sully-sur-Loire, le château musée de Gien et bientôt le musée de la Résistance et de la déportation. **Des précautions sont prises** pour protéger le personnel et les visiteurs.

[Lire l'article sur loiret.fr](#)

● TOURISME ●



À 100 km de chez vous, il y a...

Ce premier long week-end déconfiné a été l'occasion pour les Loirétains d'assouvir leurs envies d'évasion à moins de 100 km de chez eux. Pour les aider, **le Département du Loiret et Tourisme Loiret ont mis en ligne une carte interactive** dont le mot d'ordre est tourisme de proximité !

[Lire l'article et voir la carte sur loiret.fr](#)



Retrouvez sur [cette page du site loiret.fr](#), toutes les informations du Département pouvant vous concerner.

❗ Merci de ne pas répondre à ce message d'envoi de notre newsletter. Si vous avez une question, vous pouvez écrire à cabinet@loiret.fr

Département du Loiret
15 rue Eugène Vignat
45000 ORLÉANS
www.loiret.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Conseil Départemental du Loiret.

[Se désinscrire](#)



© 2020 Conseil Départemental du Loiret